## Aménagement urbain

## STRASBOURG Mise aux normes des arrêts de bus dans la CLIS

dans la CUS

État existant

Aménagement proposé



Lieu : STRASBOURG (67)

Maître d'Ouvrage : Communauté Urbaine de

Strasbourg

Maître d'Œuvre : SODEREF

Montant des travaux : 550 000 € HT

Mission : AVP + ACI + EXE + DET + OPC + AOR

*Réalisation :* **2010 - 2014** 

## **Descriptif**

Accessibilité PMR.

Pour répondre à la loi du 15 février 2005 sur l'accessibles aux transports en commun des personnes à mobilité réduite , la Communauté Urbaine de Strasbourg a entrepris le réaménagement progressif des arrêts de bus de la Compagnie des Transports Strasbourgeois.

Dans ce cadre nous avons été amené à étudier une trentaine d'arrêts afin de les remettre aux normes PMR.

Notre mission a consisté à proposer les meilleurs aménagements techniques et urbanistiques possibles en tenant compte des contraintes imposées par les sites et en respectant le cahier des charges remis par la CUS.









Arrêt de bus Musau





